Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900310-20260701-DELIB202663-DE

**Département du Finistère**
**Commune de Clohars-Carnoët**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CLOHARS-CARNOET**
**Séance ordinaire du 1er juillet 2026**

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le mercredi 1er juillet 2026 à 19H00 sous la présidence du Maire, en salle du conseil municipal.

**Conseillers municipaux présents :**
THOMAS Michaël, DE BEAUREGARD Philippe, ANDRÉ Sylvie, GUILLOU Brendan, STRITT Françoise-Marie, MOUELO Anthony, MARBACH Armelle, LE MAOUT Robert, LE GOUGUEC Sophie, MALCOSTE Serge, LE DOZE Nadine, RICHARD Philippe, LE QUEMENER Virginie, VANNIER LE BAYON Nathalie, ROBERT Laurent, GUILLOU Sonia, HANQUIEZ Sophie, LOISON Yannick, MARTINON Alice, RENAULT Sandrine, PIGEAU Erwann, ROSSIGNOL David, PELLETER Gwenola, LE BIGAUT Jérôme, TEPER Cécile, Julien LE GUENNEC
**Conseillers municipaux ayant donné procuration :**
GLEMAIN Pascal, procuration donnée à Michaël THOMAS
**Conseillers municipaux absents :**

Secrétaire de séance : MARBACH Armelle
Date de publication : 07/07/2026
Nombre de Conseillers :
En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 27

---

**DELIBERATION n° 2026-63**
**DOMAINE DE LA DELIBERATION : 5.2 Fonctionnement des assemblées**
**OBJET : Adoption de la charte du Conseil des Sages**

**Rapporteur : Robert LE MAOUT, Adjoint délégué au Territoire et à la Citoyenneté**

La commune de Clohars-Carnoët, attachée aux valeurs de démocratie participative, de solidarité et de respect des principes républicains, souhaite renforcer l'implication de ses habitants dans la vie locale. Dans ce cadre, elle renouvelle Le Conseil des Sages, instance consultative et force de proposition, afin de bénéficier de l'expérience, de la sagesse et de la diversité des points de vue de ses membres.

Le conseil des sages a pour vocation de :

- Conseiller la municipalité sur les sujets d'intérêt général,
- Favoriser le dialogue entre les générations et les différents acteurs de la commune,
- Contribuer à l'élaboration de projets municipaux, dans un esprit de neutralité et de bien commun.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900310-20260701-DELIB202663-DE

- **Vu l'avis de la commission Economie, Tourisme, Territoire, Environnement et Citoyenneté**

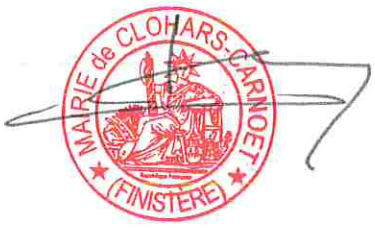
**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- **De valider la charte du Conseil des Sages présentée en annexe.**

Pour extrait conforme,
Le Maire,
**Michaël THOMAS**




La secrétaire de séance,
**Armelle MARBACH**




*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification*